



## Agent ou agente de l'environnement (poste estival)

### Service technique et de l'environnement

L'agent ou l'agente de l'environnement (escouade verte) aura à présenter les bonnes pratiques de réduction des déchets et de tri à la source notamment, dans des événements estivaux, auprès des jeunes des camps de jour et possiblement dans différentes activités de la Ville de Rivière-du-Loup. L'agent ou l'agente de l'environnement ira également à la rencontre des citoyens sur le territoire de la ville pour des activités de sensibilisation ou d'acquisition de données. Il ou elle contribuera enfin à la promotion du transport actif et des bonnes pratiques en environnement et développement durable.

#### Mission de l'escouade :

- ✓ Sensibiliser différents publics à des pratiques responsables (réduction et tri des matières résiduelles) au cours de différents événements ayant lieu sur le territoire de la Ville;
- ✓ Soutenir les équipes de bénévoles lors d'événements dans différents aspects du développement de leur éco responsabilité, notamment en appuyant le tri des matières résiduelles et la formation express;
- ✓ Mesurer/quantifier les différents types de matières résiduelles produites lors de ces événements afin de permettre une éventuelle mesure de performance environnementale;
- ✓ Utiliser les modes de transport actifs mis à sa disposition, dans la mesure du possible;
- ✓ Sensibiliser et s'impliquer dans d'autres projets liés à l'environnement et au développement durable (par exemple: Projets reliés aux arbres, réduction de la consommation d'eau, lutte et adaptation aux changements climatiques, etc.).

#### Profil :

- ✓ Être étudiant.e à temps plein de niveau collégial ou universitaire dans une discipline en lien avec l'environnement, les communications ou toute autre discipline jugée pertinente à l'emploi ou;
- ✓ Détenir des compétences ou un diplôme jugé pertinent pour l'emploi;
- ✓ Avoir de l'entregent et de la facilité à communiquer en public;
- ✓ Détenir un permis de conduire valide de classe 5 peut être un atout.



## Rémunération et conditions de travail :

La période d'emploi est de mai à août 2023. L'horaire de travail est variable de jour, de soir et de fin de semaine à raison de 40 heures par semaine. Le taux horaire varie de 16,55 \$ à 23,05 \$, selon le niveau d'études.

Présente-nous ta couleur en faisant parvenir ton CV accompagné d'une lettre de motivation au plus tard **le vendredi 10 mars 2023 à 16 h**, à l'attention de :

### **Geneviève Gendron, secrétaire de direction**

Service du potentiel humain

Ville de Rivière-du-Loup

65, rue de l'Hôtel-de-Ville, C. P. 37

Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3Y7

418 867-6641 | [emplois@villerdL.ca](mailto:emplois@villerdL.ca)

*La Ville de Rivière-du-Loup applique un programme d'accès égalitaire en emploi et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. L'utilisation du masculin ne sert qu'à alléger le texte. Seules les personnes retenues en entrevue seront contactées.*

